

État de la réglementation concernant la vidange des installations septiques dans les MRC et les municipalités locales du Bas-Saint-Laurent

À jour le 2 mai 2009

MRC	Municipalités (* possède une réglementation)		État de la réglementation
Kamouraska	Kamouraska * La Pocatière Mont-Carmel * Rivière-Ouelle * Saint-Alexandre-de-Kamouraska * Saint-André * Saint-Bruno-de-Kamouraska * Saint-Denis * Sainte-Anne-de-la-Pocatière *	Sainte-Hélène * Saint-Gabriel-Lalemant * Saint-Germain * Saint-Joseph-de-Kamouraska Saint-Onésime-d'Ixworth * Saint-Pacôme * Saint-Pascal * Saint-Philippe-de-Néri *	⇒ TOTAL : 15 sur 17
Rivière-du-Loup	L'Isle-Verte Notre-Dame-des-Sept-Douleurs Notre-Dame-du-Portage * Rivière-du-Loup * Saint-Antonin Saint-Arsène Saint-Cyprien	Saint-Épiphane Saint-François-Xavier-de-Viger Saint-Georges-de-Cacouna Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup Saint-Modeste Saint-Paul-de-la-Croix	⇒ TOTAL : 2 sur 13
Témiscouata (En vertu d'une entente intermunicipale)	Aclair * Biencourt * Cabano * Dégelis * Lac-des-Aigles * Lejeune * Notre-Dame-du-Lac * Packington * Pohénégamook * Rivière-Bleue *	Saint-Athanase * Saint-Elzéar * Saint-Eusèbe * Saint-Honoré * Saint-Jean-de-la-Lande * Saint-Juste-du-Lac * Saint-Louis-du-Ha!-Ha! * Saint-Marc-du-Lac-Long * Saint-Michel-de-Squatec * Saint-Pierre-de-Lamy *	⇒ TOTAL : 20 sur 20

Source : Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (2009). Données recueillies par téléphone auprès des inspecteurs municipaux (90 % des cas), des directeurs généraux et/ou des réceptionnistes de chaque municipalité.

État de la réglementation concernant la vidange des installations septiques dans les MRC et les municipalités locales du Bas-Saint-Laurent

À jour le 2 mai 2009

MRC	Municipalités (* possède une réglementation)		État de la réglementation
Basques	Notre-Dame-des-Neiges Saint-Clément Sainte-Françoise Saint-Éloi Sainte-Rita Saint-Guy	Saint-Jean-de-Dieu Saint-Mathieu-de-Rioux * Saint-Médard Saint-Simon Trois-Pistoles	⇒ TOTAL : 1 sur 11
Rimouski-Neigette	Bic * Esprit-Saint Rimouski * Saint-Eugène-de-Ladrière Saint-Fabien	Saint-Anaclet-de-Lessard * Saint-Marcellin * Saint-Narcisse-de-Rimouski * Saint-Valérien * Trinité-des-Monts	⇒ TOTAL : 6 sur 10
Mitis	Grand-Métis La Rédemption Les Hauteurs Métis-sur-Mer Mont-Joli * Padoue Price Saint-Charles-Garnier	Saint-Donat Sainte-Angèle-de-Mérici Sainte-Flavie Sainte-Jeanne-d'Arc Sainte-Luce Saint-Gabriel-de-Rimouski Saint-Joseph-de-Lepage Saint-Octave-de-Métis	⇒ TOTAL : 1 sur 16
Matane (En vertu d'une entente intermunicipale)	Baie-des-Sables * Grosses-Roches * Les Méchins * Matane * Saint-Adelme * Sainte-Félicité *	Sainte-Paule * Saint-Jean-de-Cherbourg * Saint-Léandre * Saint-René-de-Matane * Saint-Ulric *	⇒ TOTAL : 11 sur 11

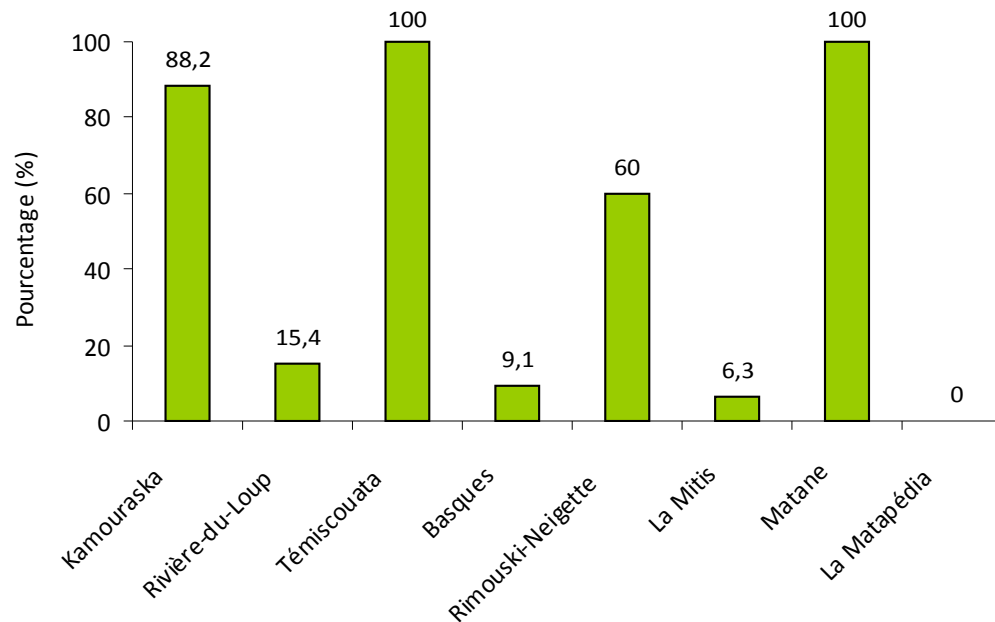
Source : Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (2009). Données recueillies par téléphone auprès des inspecteurs municipaux (90 % des cas), des directeurs généraux et/ou des réceptionnistes de chaque municipalité.

État de la réglementation concernant la vidange des installations septiques dans les MRC et les municipalités locales du Bas-Saint-Laurent

À jour le 2 mai 2009

MRC	Municipalités (* possède une réglementation)	État de la réglementation
Matapédia	Albertville Amqui Causapschal Lac-au-Saumon Saint-Alexandre-des-Lacs Saint-Cléophas Saint-Damase Sainte-Florence Sainte-Irène	Sainte-Marguerite Saint-Léon-le-Grand Saint-Moïse Saint-Noël Saint-Tharcisius Saint-Vianney Saint-Zénon-du-Lac-Humqui Sayabec Val-Brillant
		⇒ TOTAL : 0 sur 18

Tableau récapitulatif du nombre de municipalités possédant une réglementation concernant la vidange des installation septiques, par MRC



Source : Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (2009). Données recueillies par téléphone auprès des inspecteurs municipaux (90 % des cas), des directeurs généraux et/ou des réceptionnistes de chaque municipalité.